



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 21 septembre 2023
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 19/2023 concernant la

Participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 110'970,--.

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 19/2023 par :

OUI : 27, NON : 0, ABSTENTION : 2

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 21 septembre 2023.

Le Président
Luc Otten



La Secrétaire
Déborah Pernet